



MAIRIE de SAINT-JULIEN-LE-MONTAGNIER

Saint-Julien Le Montagnier le 02-04-2022

Objet : Réunion du Conseil Municipal

Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

J'ai le plaisir, de vous convier par la présente, en application des dispositions des articles L2121-9 à 11 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la prochaine réunion du Conseil Municipal, qui se tiendra :

Jeudi 07 avril 2022 à 18h00
Salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1) Nomination d'un secrétaire de séance,
- 2) Procurations,
- 3) Adoption des comptes rendus des séances précédentes du Conseil Municipal,
- 4) Délibérations budgétaires :
 - Budget Principal & Budget annexe de l'Eau et de l'Assainissement :
 - o Adoption des Comptes de Gestion 2021
 - o Adoption des Comptes Administratifs 2021
 - o Affectation du Résultat 2021
 - o Adoption des taxes
 - o Adoption des Budgets Primitifs pour 2022
- 5) Accord et Convention implantation pylône BOUYGUES parcelle BT 141 (Boisset),
- 6) Téléphonie mobile château d'eau au Vieux Village,
- 7) Modification des statuts du SIANOV,
- 8) Extinction de l'éclairage public pour réduire les dépenses d'électricité,
- 9) Points divers :

....

Vous trouverez joint à la présente :

- Un formulaire vous permettant de donner pouvoir en cas d'absence, pris en application des dispositions de l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales



Mairie de SAINT-LENIEN
Le Maire
Emmanuel HUGOU
83560